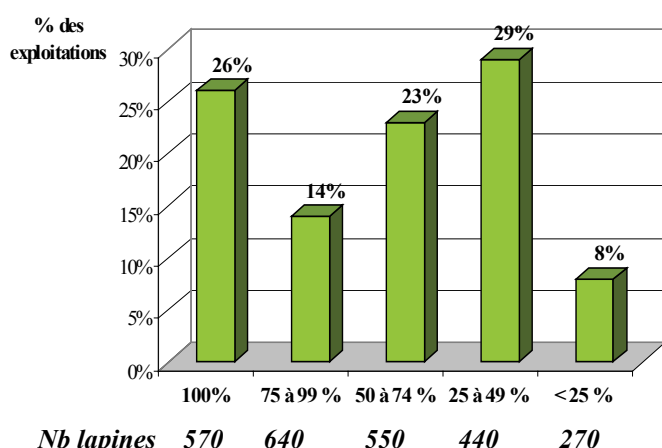


➤ Niveau de spécialisation des exploitations

On considère ici la part que l'activité cunicole représente dans le chiffre d'affaires (CA) global de l'exploitation : **26 % des exploitations enquêtées sont spécialisées à 100 % dans le lapin.**

Ces ateliers ont en moyenne 570 femelles présentes, soit un peu plus que l'ensemble de l'échantillon (510 femelles), les ateliers les plus importants étant en fait ceux pour lesquels le lapin représente 75 à 99 % du CA (640 femelles). Il faut quand même remarquer que le lapin peut ne pas représenter la totalité du chiffre d'affaires de l'exploitation mais constituer cependant une unité bien spécialisée, par exemple au sein d'un GAEC.

Part du lapin dans le chiffre d'affaires de l'exploitation



La plupart des exploitations enquêtées a ainsi une ou plusieurs activités complémentaires à l'atelier cunicole : en premier lieu les productions végétales (53 % des exploitations), puis les bovins viande (32 %), les bovins lait (22 %) et les volailles (11 %). 39 % des éleveurs n'ont pas de production animale complémentaire.

La surface agricole utile (SAU) est inversement proportionnelle au niveau de spécialisation de l'exploitation en lapin : les exploitations spécialisées ont une SAU très réduite de 1 ha, contre plus de 75 ha dans les exploitations pour lesquelles le lapin représente moins de la moitié du CA.

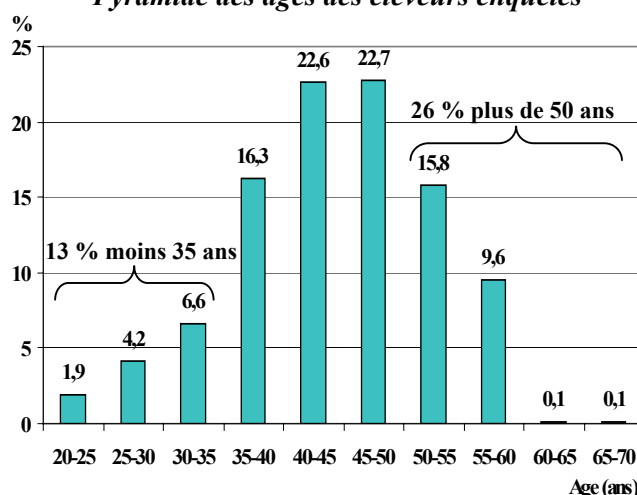
La proportion d'exploitations spécialisées est maximale en Bretagne (35 %) et en Auvergne (44 %) et minimale en Pays de la Loire (18 %) et dans le Centre (22 %), ce qui correspond bien aux résultats issus du RGA 2000 (SCEES, ITAVI).

➤ Pyramide des âges des éleveurs

Les éleveurs enquêtés ont en moyenne 45 ans en 2005, 13 % d'entre eux ayant moins de 35 ans et 26 % plus de 50 ans.

Ceci correspond aux résultats de l'enquête FENALAP en 2004 (17 % de moins de 35 ans et 23 % de plus de 50 ans). Par contre on observe une différence importante avec la proportion de plus de 50 ans dans l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles en 2003 (enquête structure, Agreste) qui atteint 39 % : ceci rejoint le fait que la production cunicole ne se développe vraiment que depuis une vingtaine d'années.

Pyramide des âges des éleveurs enquêtés



Des différences entre les régions peuvent être observées, avec une part plus importante de moins de 35 ans en Nord-Pas de Calais et en Auvergne (respectivement 26 et 24 %) et une part plus importante de plus de 50 ans en Bretagne (33 %).

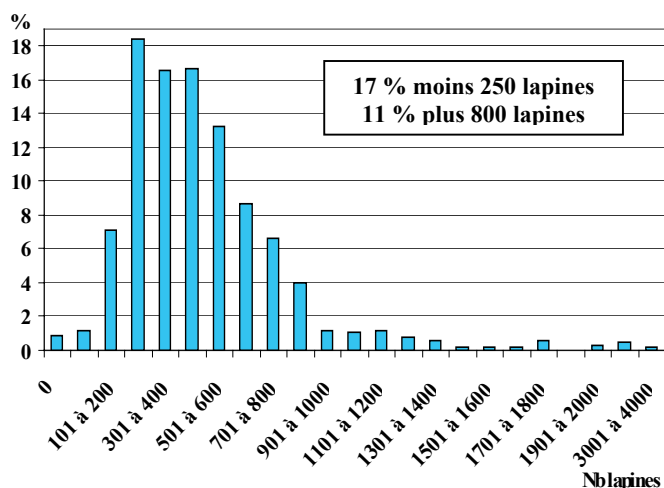
➤ L'atelier cunicole

La conduite d'élevage prépondérante est l'insémination artificielle avec conduite en bande unique à 42 jours : elle concerne près de trois quarts des élevages enquêtés. D'autres conduites persistent encore, avec notamment 6 % des élevages en saillie naturelle. Ces proportions sont du même ordre de grandeur que celles obtenues en programme de GTE ou dans l'enquête FENALAP, avec néanmoins une part d'élevages en conduite en bandes et en IA un peu supérieure.

Près du tiers des élevages enquêtés est en système tout plein – tout vide (en maternité et en engraissement avec transfert des lapines au sevrage).

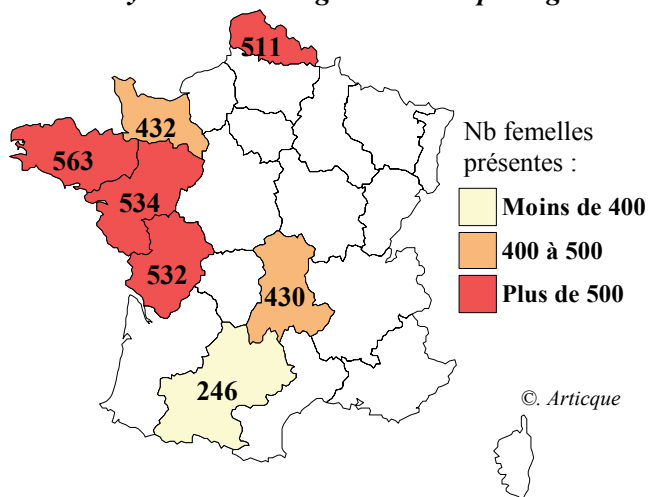
La plupart des élevages enquêtés a une taille comprise entre 200 et 600 lapines en production, mais on trouve également quelques ateliers bien plus importants : 5 % des élevages comptent plus de 1 000 lapines. La répartition est assez proche de celle de l'enquête FENALAP en 2004, avec cependant un peu moins de petits et un peu plus de gros ateliers (24 % de moins de 250 lapines et 7 % de plus de 800 lapines).

Taille des élevages enquêtés



La taille moyenne des élevages enquêtés est de 510 femelles présentes, mais il existe des disparités importantes selon les régions, les ateliers du Grand Ouest et du Nord-Pas de Calais comptant plus de 500 femelles présentes.

Taille moyenne des élevages dans chaque région



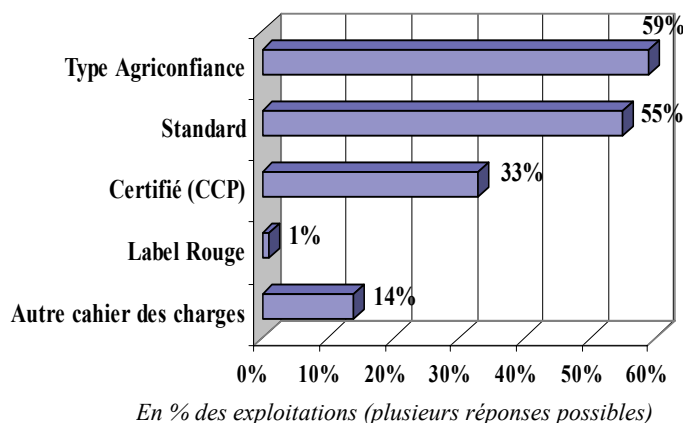
Ces contrastes sont liés à certains choix techniques : les ateliers en conduite individuelle ont 178 lapines en moyenne, ceux en conduite en bandes unique ou multiples 521 lapines (certains ateliers de taille très importante sont plutôt en bandes multiples), ceux en système tout plein - tout vide, 604 lapines, et ceux en alimentation automatique en maternité et en engraissement atteignent même une moyenne de 690 lapines en production.

➤ Démarches de certification

Près des deux tiers des ateliers cynicoles enquêtés possèdent une certification de type Agri Confiance® (NF V01-005 et NF V01-007, système de management de la qualité de la production agricole dans les domaines de la sécurité des aliments, la traçabilité et la maîtrise des impacts environnementaux). Elle concerne majoritairement des ateliers situés dans l'Ouest (lié à la localisation géographique des groupements ayant engagé ce type de démarche), en particulier en Pays de la Loire et Basse-Normandie (respectivement 73 et 88 % des ateliers).

En ce qui concerne la démarcation produit, le lapin standard reste majoritaire avec 55 % des exploitations enquêtées, mais un tiers des exploitations produit du lapin sous CCP (Certification de Conformité Produit), 1 % sous Label Rouge et 14 % sous un autre cahier des charges (référentiel détenu par l'organisation de production ou par l'abattoir, avec ou sans contrôle tierce partie et entraînant des contraintes plus ou moins importantes). A noter que la proportion d'élevages produisant du lapin certifié est bien supérieure aux 16 % de l'enquête annuelle qualité du SCEES en 2004, correspondant à des volumes vendus et non produits.

Importance relative des démarches de certification

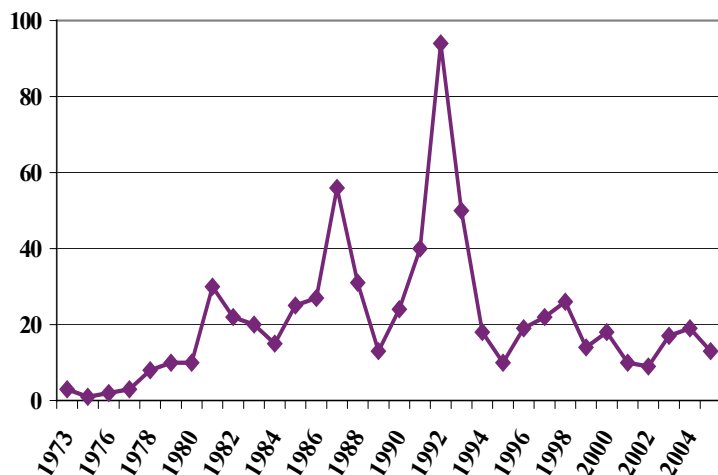


On retrouve des variations régionales : trois quarts des ateliers produisent du lapin standard en Bretagne et en Midi-Pyrénées, alors que dans d'autres régions le certifié est beaucoup plus développé, comme en Basse-Normandie ou en Nord-Pas de Calais (respectivement 83 et 55 % des ateliers), les autres cahiers des charges étant plus répandus en Poitou-Charentes et en Auvergne (respectivement 26 et 24 %). Près de la moitié des élevages créés depuis 2000 est orientée vers une production certifiée.

➤ Evolution des installations en élevage cynicole

On observe deux pics marqués des installations (créations ou reprises) en 1987 et 1992, correspondant essentiellement à des exploitations non spécialisées, situées en majorité en Pays de la Loire (près de 70 % des installations en 1992).

Nombre d'installations par an au sein de l'échantillon (création ou reprise)



Depuis la fin des années 90, le nombre d'installations en élevage cynicole au sein de l'échantillon oscille entre 10 et 20 par an, avec une moyenne de 15 installations par an entre 2000 et 2004 (soit 2,2 % des exploitations). La baisse apparente en 2005 s'explique sans doute uniquement par le fait que l'enquête ait été conduite en milieu d'année.

➤ Investissements récents

L'investissement se monte en moyenne à près de 300 € (± 90 €) par femelle présente pour une création d'atelier entre 2000 et 2005, soit environ 390 € par cage mère, et à 130 € (± 95 €) par femelle présente pour une rénovation (y compris les agrandissements) sur la même période, soit environ 170 € par cage mère.

Il semble intéressant d'étudier de façon plus détaillée certaines caractéristiques des 66 ateliers cynicoles créés depuis 2000 : 39 % sont spécialisés en lapin (100 % CA), ce qui représente une proportion plus importante que dans l'ensemble de l'échantillon. La taille moyenne de ces ateliers est de 552 lapines, les deux tiers sont en alimentation automatique en maternité et en engraissement et les trois quarts en système tout plein - tout vide.

Proportion d'ateliers cynicoles créés depuis 2000 au sein de chaque région	
Auvergne	24 %
Basse-Normandie	21 %
Bretagne	8 %
Midi-Pyrénées	33 %
Nord-Pas de Calais	24 %
Pays de la Loire	5 %
Poitou-Charentes	5 %

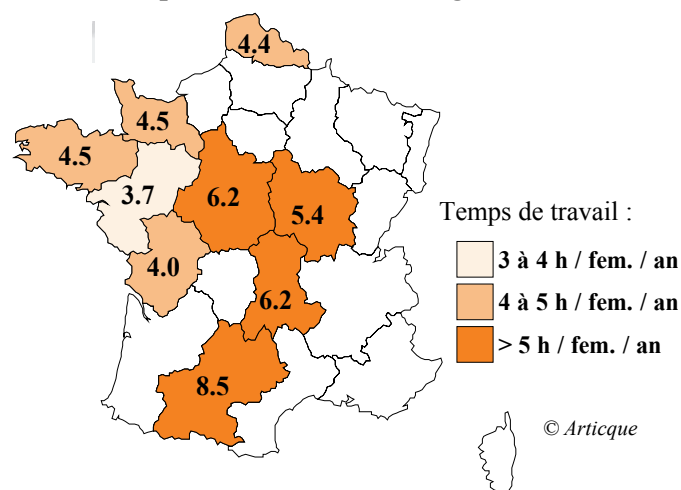
Par ailleurs, si le nombre d'ateliers cynicoles créés depuis 2000 est maximal en Pays de la Loire (17 sur 66), la part représentée par ces ateliers nouvellement créés par rapport à l'ensemble des ateliers enquêtés dans la région est plus faible dans les régions du Grand Ouest et plus forte dans les régions de production de moindre importance en volume.

➤ Disponibilité en main-d'œuvre et temps de travail

Les ateliers cynicoles enquêtés ont 1,1 UTH en moyenne pour l'atelier cynicole, dont une faible part salariée (0,1 UTH), ce qui correspond à 1 UTH pour 464 femelles sur l'échantillon.

22 % des éleveurs enquêtés ont déclaré faire appel à de la main-d'œuvre occasionnelle rémunérée lors des pointes de travail, notamment pour les inséminations, le nettoyage-désinfection ou l'enlèvement.

Temps de travail selon les régions



Le temps de travail s'élève à 4,3 heures par femelle et par an en moyenne sur l'échantillon, avec des variations importantes selon les régions (moins de 4,5 heures dans les régions du Grand Ouest et en Nord-Pas de Calais).

On observe clairement l'intérêt de certains choix techniques sur le temps de travail par femelle et par an : 4,0 heures pour les ateliers en insémination artificielle, 3,6 heures en système tout plein – tout vide, et même 3,2 heures en alimentation automatique en maternité et en engraissement.

➤ *Résultats technico-économiques*

Quelques critères technico-économiques (moyenne 2004 ou 6 dernières bandes) étaient en outre demandés dans l'enquête afin d'avoir une approche des résultats de l'élevage ; ils ont été transmis selon les critères par 60 à 80 % des éleveurs.

On constate que les élevages enquêtés obtiennent des résultats un peu supérieurs aux GTE nationales 2004 en moyenne, avec un taux de mise bas légèrement plus élevé, un taux de mortalité en engraissement amélioré d'un point, 4 lapins supplémentaires produits par femelle et par an et finalement une augmentation du nombre de kg produits de 1 kg par IA et de la marge sur coût alimentaire (MCA) de 7 € par femelle et par an.

Les facteurs influençant favorablement ces résultats sont l'insémination artificielle et la conduite en bandes, la création ou rénovation récente de l'atelier et le fait que le lapin représente plus des trois quarts du chiffre d'affaires de l'exploitation.

	<i>Enquête éleveurs</i>			<i>GTE 2004 *</i>
	<i>Nb ateliers</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Ecart-type</i>	
Taux de renouvellement des femelles (%)	407	112,5	20,8	107,8
Taux de mortalité des femelles (%)	409	28,8	10,2	28,6
Taux de mise bas / IA ou saillie (%)	459	79,8	4,6	79,1
Taux de mortalité en engraissement (%)	556	8,5	4,2	9,5
Nb lapins produits / femelle / an	546	51,1	7,0	46,9
Nb kg produits / IA ou saillie	544	14,1	2,0	13,1
MCA en € / femelle / an	494	114,6	24,9	107,7

* RENACEB et RENALAP, moyenne pondérée par le nombre d'élevages dans chaque GTE

II – Perspectives d'évolution de la production cunicole

➤ *Ressenti des éleveurs*

Position face à l'installation d'un jeune

A la question « Conseilleriez-vous aujourd'hui à un jeune de s'installer en élevage cunicole ? », 54 % des éleveurs enquêtés répondent affirmativement, 29 % expriment une réponse négative et 17 % sont indécis et ne se prononcent pas définitivement. Les principales raisons avancées par les éleveurs pour justifier un encouragement sont la rentabilité correcte de l'atelier, le fait que cette production soit technique et intéressante et que le travail soit planifié et organisé ; au contraire les motivations d'une dissuasion sont la rentabilité insuffisante et aléatoire, l'investissement élevé et la réticence des banques et la maîtrise technique et sanitaire délicate.

La proportion d'éleveurs qui conseilleraient à un jeune de s'installer en élevage cunicole est très variable selon la région : moins de la moitié en Bretagne et Poitou-Charentes (respectivement 36 % et 46 % des éleveurs), contre plus des deux tiers en Nord-Pas de Calais (71 %).

Freins à la pérennisation de l'atelier cunicole

Les éleveurs enquêtés ont désigné le frein qui leur paraissait le plus important pour la pérennisation de leur atelier cunicole parmi quatre propositions : le montant des investissements nécessaires, les contraintes réglementaires (environnement, bien-être), les problèmes sanitaires et la rentabilité insuffisante. **Au sein de l'échantillon, le frein principal est ainsi constitué par les problèmes sanitaires (33 % des éleveurs), suivi de près par le montant des investissements (32 %).**

➤ *Evolution des ateliers cunicoles enquêtés*

Devenir de l'atelier d'ici 2010

On considère que l'évolution envisagée par l'éleveur pour son activité cunicole d'ici 2010 est **positive s'il envisage un agrandissement de l'atelier cunicole : ceci concerne 11 % des exploitations enquêtées et 14 % des lapines.**

L'évolution est stable s'il envisage de maintenir son activité. Elle est enfin **négative s'il envisage de réduire ou de cesser son activité cunicole (cause retraite ou autre) : ceci concerne 19 % des exploitations enquêtées et 16 % des lapines.**

<i>Evolution et part des exploitations</i>	<i>Devenir de l'activité cunicole d'ici 2010</i>	<i>Nb ateliers</i>
POSITIVE <i>11,5 %</i>	Agrandissement certain	64
	Agrandissement possible	12
STABLE	Maintien	461
NEGATIVE <i>19,0 %</i>	Réduction ou arrêt possible	39
	Arrêt	87

Les ateliers récents et de taille importante (plus de 750 lapines) seraient plus enclins à un agrandissement, avec plus de 20 % de ces ateliers envisageant une évolution positive, tandis que plus de 30 % des ateliers en saillie naturelle et de taille réduite (moins de 250 lapines) envisagent une évolution négative de leur activité cunicole.

Départs en retraite et succession

Dans l'échantillon enquêté, 3 % des éleveurs en moyenne vont partir chaque année à la retraite d'ici 2015.

D'ici 2010, 14 % des éleveurs devraient partir en retraite pour 11 % des femelles en production, dont moins du quart aurait aujourd'hui un successeur potentiel pour l'atelier cunicole. D'ici 2007, c'est 5 % des éleveurs qui devraient partir en retraite, dont moins du quart également disposerait à ce jour d'un successeur potentiel.

<i>Année</i>	<i>Départs en retraite prévus (en cumulé)*</i>		<i>Part des éleveurs partant à la retraite ayant un successeur potentiel</i>
	<i>Part des ateliers</i>	<i>Part des femelles</i>	
2006	2,6 %	2,2 %	22 %
2007	5,4 %	4,0 %	24 %
2008	7,5 %	5,2 %	25 %
2009	10,0 %	7,4 %	26 %
2010	14,1 %	10,7 %	24 %
2012	19,0 %	15,4 %	19 %
2015	30,3 %	27,0 %	19 %

* sur 680 exploitations et 346 104 lapines

Les départs en retraite d'ici 2010 concernent principalement des ateliers de moins de 400 femelles et qui obtiennent des résultats technico-économiques légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble de l'échantillon, mais les résultats des éleveurs ayant un successeur potentiel sont un peu meilleurs.

Les éleveurs indépendants, les ateliers de moins de 250 lapines, en conduite individuelle ou en saillie naturelle devraient connaître en proportion plus de départs en retraite d'ici 2010. Le statut d'EARL et plus encore de GAEC est logiquement plus propice à la reprise de l'atelier cunicole.

➤ *Estimation de l'évolution du potentiel de production*

Evaluation au sein de l'échantillon

En ajoutant aux départs à la retraite prévus d'ici 2010 les évolutions « négatives » de l'activité cunicole dues à d'autres raisons que la retraite et en déduisant les reprises potentielles prévues, on peut évaluer le nombre total de cessations d'activité attendues d'ici 2010 :

<i>Cessations d'activité d'ici 2010</i>	<i>Nb ateliers*</i>	<i>Nb femelles*</i>
<i>Retraite</i>	96	36 902
<i>Cessation pour une autre raison</i> (matériel vétuste mais réticence à réinvestir du fait d'une rentabilité jugée insuffisante, manque de motivation)	19	7 609
<i>Dont reprises potentielles</i>	23	8295
TOTAL CESSATIONS D'ACTIVITE CERTAINES	92	36 216
<i>En % des enquêtes</i>	13,5 %	10,5 %
<i>Soit par an</i>	2,7 %	2,1 %
<i>Cessation possible</i> (dépendra de cours du lapin, maîtrise sanitaire et rentabilité)	16	8 135
TOTAL CESSATIONS D'ACTIVITE POSSIBLES	108	44 351
<i>En % des enquêtes</i>	15,9 %	12,8 %
<i>Soit par an</i>	3,2 %	2,6 %

* sur 680 exploitations et 346 104 lapines

Au total, 14 % des ateliers cunicoles devraient ainsi cesser leur activité de façon certaine d'ici 2010 pour 10 % des femelles en production. De plus, certains éleveurs n'ont pas encore pris leur décision et hésitent à cesser leur activité, ce qui amène dans l'hypothèse la moins favorable à 16 % des ateliers qui pourraient cesser leur activité d'ici 2010 pour 13 % des femelles en production.

Ceci représente 3,2 % des ateliers arrêtant chaque année d'ici 2010 pour 2,6 % des femelles, ce qui est inférieur aux 102 arrêts d'élevage enregistrés par la FENALAP en 2004 (6,6 % des exploitations pour 4,6 % des femelles) : notre échantillon est en effet constitué d'élevages plutôt performants et dynamiques probablement un peu moins enclins à s'arrêter, les arrêts d'activité comptabilisés dans l'enquête éleveurs sous-estiment donc certainement ceux de l'ensemble de la production française.

Par ailleurs, on a vu que certains élevages comptaient soit agrandir soit réduire leur atelier cunicole d'ici 2010. **Pour estimer à partir de ces résultats les conditions de maintien du potentiel de production au niveau de l'échantillon**, on fait les hypothèses suivantes : la productivité des lapines est globalement stable, les ateliers qui développent leur activité cunicole augmentent leur capacité de 350 femelles en moyenne, ceux qui la réduisent de 200 femelles, et les ateliers créés ont une taille de 550 femelles présentes (sources : enquêtes FENALAP, SYSELAF et avis d'experts). L'échantillon enquêté étant positif, on choisit de faire un scénario plutôt défavorable en considérant l'ensemble des cessations et réductions d'activité possibles, mais uniquement les agrandissements certains.

<i>Variation des ateliers</i>	<i>Variation nb femelles</i>
108 cessations d'activité possibles	- 44 351
16 réductions prévues X 200	- 3 200
64 agrandissements certains X 350	+ 22 400
Solde = - 25 151 femelles,	
soit 46 élevages de 550 femelles	

Pour maintenir le potentiel de production au sein de l'échantillon enquêté, il faudra donc, en plus de la confirmation des 23 reprises prévues, créer 46 ateliers de 550 femelles : **69 installations seront ainsi nécessaires d'ici 2010 pour maintenir le potentiel de production au sein de l'échantillon, soit 14 installations par an**. Or 15 élevages cunicoles se sont installés chaque année en moyenne au sein de l'échantillon entre 2000 et 2004 ; si ce rythme d'installations est conservé, **le maintien du potentiel au niveau de l'échantillon semble assuré**.

En menant le même type de raisonnement sur l'échantillon enquêté au sein de chaque région, et en supposant que le rythme d'installation sur 2000-2004 est conservé, on aboutit à une situation contrastée : **un maintien du potentiel de production en Pays de la Loire, un manque d'installations en Bretagne et Poitou-Charentes, et plutôt une progression du potentiel de production dans les régions de moindre importance en volume**.

Il faut toutefois nuancer ces résultats, la tendance semblant s'être un peu modifiée pour les régions Poitou-Charentes et Bretagne en 2005-2006, avec une situation plus favorable sur les installations. Par ailleurs, la proximité géographique de l'abattoir risque de devenir un paramètre de plus en plus important à l'avenir et pourrait freiner le développement des petites régions.

Evaluation sur l'ensemble de la production

□ Estimation de l'offre globale nationale

L'échantillon enquêté correspondant aux éleveurs les plus performants et les plus motivés, donc à la situation la plus propice, il est intéressant de tenter une projection de ces résultats sur l'ensemble de la production cunicole française. On distingue quatre classes, les 680 élevages enquêtés, les élevages en production organisée n'ayant pas été enquêtés (environ 900), les élevages indépendants de plus de 20 femelles et enfin les élevages familiaux de moins de 20 femelles. Les niveaux de productivité des femelles étant très différents selon les classes, il semble indispensable de considérer cette variable dans le raisonnement. On considère donc un différentiel de l'estimation des cessations, de l'impact des agrandissements et de la productivité des femelles entre les quatre classes.

Les données utilisées pour la classe des éleveurs enquêtés correspondent aux informations qu'ils ont eux-mêmes fournies. Les données sur les élevages en production organisée non enquêtés découlent des informations issues de l'enquête FENALAP en 2004 et 2005 sur l'ensemble de la production organisée (estimation des cessations – 4,6 % des femelles et agrandissements 7 000 femelles par an), avec une productivité égale à celle des GTE RENACEB en 2004 (47 lapins produits / femelle / an). Les perspectives pour les deux autres classes étant moins favorables, on suppose pour celles-ci des cessations de – 10 % des femelles par an, un impact négligeable des agrandissements et une productivité dégradée des femelles.

	<i>Enquête éleveurs (680 exploitations)</i>	<i>Prod. organisée non enquêtée</i>	<i>Indépendants > 20 lapines</i>	<i>Prod. familiale < 20 lapines</i>
Nb femelles (2005)	346 000	332 000	220 000	280 000
Estimation cessations (nb femelles / an)	- 2,6 % / an - 9 000	- 7 % / an - 23 200	- 10 % / an - 22 000	- 10 % / an - 28 000
Impact agrandissements (nb femelles / an)	+ 4 500	+ 2 500	0	0
Productivité femelles	51	43	35	25
Baisse nb lapins / an	- 230 000	- 890 000	- 770 000	- 700 000

Si aucune création n'est réalisée, **on aboutit ainsi à une baisse de 2,6 millions de lapins par an, soit environ 4,5 % de la production nationale.**

□ Estimation de la demande globale

La production nationale, que nous venons d'estimer à - 4,5 % par an, et les importations approvisionnent le marché intérieur. Les débouchés sont les achats de ménages (GMS, circuits spécialisés, vente directe), la RHD, les exportations et l'autoconsommation. Comment va évoluer chacun de ces segments ?

D'après les entretiens réalisés, **les abatteurs rencontrés s'accordent sur un marché du lapin stable ou en légère régression dans les prochaines années** (hors autoconsommation et vente directe), **une stabilité globale des circuits de commercialisation et une réduction de la production familiale**, correspondant principalement à de l'autoconsommation et de la vente directe. L'incertitude sur la possibilité de récupérer ou non au moins une partie de cette consommation dans des circuits classiques conduit à envisager deux hypothèses extrêmes, une **hypothèse basse dans laquelle les parts de marché relevant de l'autoconsommation et de la vente directe sont complètement perdues**, le potentiel de production global est donc en diminution, et une **hypothèse haute dans laquelle ces parts de marché sont récupérées en totalité**, ce qui permet un maintien du potentiel de production.

□ Estimation des créations nécessaires sur l'ensemble de la production

D'après ces deux hypothèses sur la perte ou la récupération des parts de marché correspondant à la production familiale, la baisse du nombre de lapins produits à compenser chaque année devrait en fait être comprise entre 1,9 et 2,6 millions de lapins.

Les créations devront donc représenter chaque année entre 40 000 et 55 000 femelles (avec une productivité des élevages créés égale à celle des GTE RENACEB 2004, soit 47 lapins produits / femelle / an), **c'est-à-dire 73 à 100 élevages de 550 femelles par an.**

A titre de comparaison sur 2005, les créations ont représenté 19 000 femelles selon la FENALAP et 36 000 femelles selon le SYSELAF. Mais il faut souligner que la tendance actuelle semble aller clairement vers une accélération des installations.

CONCLUSION

Ainsi, cette étude a permis de caractériser précisément les différents systèmes de production existant actuellement et de confirmer qu'il existe aujourd'hui des moyens pour améliorer notablement l'organisation du travail et la productivité de la main-d'œuvre. Des dynamiques régionales très contrastées ont pu être mises en évidence, en relation avec les atouts et les contraintes propres à chacune des régions. Si le maintien du potentiel de production au sein de l'échantillon enquêté semble assuré, l'offre globale nationale paraît cependant peut-être légèrement insuffisante à moyen terme par rapport à la demande. Mais une incertitude demeure, à savoir quelle sera la capacité de la filière dans les prochaines années à récupérer les parts de marché relatives à la production familiale, mais aussi à maintenir le niveau de consommation et à parvenir à faire évoluer le marché du lapin en terme par exemple de degré d'élaboration et de segmentation, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs.